



Délais pour demander un règlement

Par **Elodie57**, le **06/05/2012 à 22:08**

Bonjour,rrnJe reçois ce jour une lettre d une société de recouvrement amiable agissant pour le compte de M6 boutique.rnJe leur devrait apparemment la somme de 100E pour un achat effectué en Juin 2007.rnOui effectivement j avais commandé quelque chose mais je suis très étonnée de voir que je n'ai pas payé (pas dans les habitudes de la maison).rnJe décortique mes relevés bancaires, je vois que j ai réglé une somme inférieure à ce que me demande la société de recouvrement à la même période. rnCeci serait une grosse coïncidence.rnSur le site internet M6 boutique, impossible de consulter la facture !rnOnt ils le droit de me demander cette somme presque 5 ans après ??? que dois je faire ?rrnCordialement